



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique architecturale

Question écrite n° 63723

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les actions qu'il serait possible de mener afin de sensibiliser un plus large public aux enjeux de l'architecture contemporaine. Ainsi, si quelques programmes existent à Paris et à Bordeaux, il souhaite connaître son sentiment sur ces deux propositions : la mise en place d'ateliers scolaires sur la programmation des grands ouvrages et la création de maisons de l'architecture en régions, susceptibles de promouvoir cet art.

Texte de la réponse

Au-delà des grands centres de diffusion, l'IFA Chaillot qui se situe actuellement dans la phase de préfiguration et deviendra dans deux ans la « Cité de l'architecture et du patrimoine », le centre d'architecture Arc en rêve à Bordeaux et le Frac Centre résolument tourné vers la création et l'expérimentation en architecture sur le plan national et international, existe en France un réseau constitué de pôles de promotion de l'architecture que soutiennent « sur projet » la direction de l'architecture ainsi que les directions régionales des affaires culturelles. Celles-ci, en outre, grâce à la nomination de conseillers en architecture contribuent au développement et au rayonnement des pôles de diffusion de l'architecture. Ces pôles présentent des échelles variables et développent en divers lieux des actions de sensibilisation auprès des publics. Parmi ceux-ci, il faut mentionner le réseau national des villes et pays d'art et d'histoire qui met en oeuvre et approfondit auprès du grand public la connaissance du patrimoine comme de la ville contemporaine. Certains centres culturels de rencontre se sont spécialisés dans l'architecture et le paysage. Arc et Senans (Doubs) traite du thème de l'utopie et le centre de la Tourette (Rhône) de Le Corbusier est dévolu à la parole de l'architecte. Le futur centre de Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) privilégiera les relations entre paysage et urbanité. Quant à l'académie d'architecture à Paris, elle se consacre depuis un an à valoriser l'architecture régionale contemporaine. Il faut également rappeler le rôle essentiel mené par le réseau national des conseils en architecture, en urbanisme et environnement (CAUE) qui peuvent être amenés localement à créer, parfois avec d'autres institutions (maisons de l'architecture, écoles d'architecture,...) des expositions sur l'architecture contemporaine. Les maisons de l'architecture (Haute-Garonne, Rhône, Savoie,...) constituent au sein de ce réseau un des vecteurs de la diffusion et de la promotion de l'architecture. D'autre part, les écoles d'architecture, dont une des missions est de participer à la diffusion de la culture architecturale, sont de plus en plus amenées à travers des journées portes ouvertes à montrer les travaux des étudiants, et à proposer au public des débats et des expositions. A l'ensemble de ces dispositifs, il convient d'ajouter les actions dirigées auprès des publics scolaires. La direction de l'architecture et du patrimoine en liaison avec le ministère de l'éducation nationale a développé depuis plusieurs années les classes du patrimoine, l'action « architecture au collège » en liaison avec les CAUE et les écoles d'architecture. En outre, la mise en place du plan d'actions à cinq ans en faveur de l'action artistique et culturelle pour tous, présentée par Mme la ministre de la culture et de la communication et M. le ministre de l'éducation nationale le 14 décembre 2000 va favoriser les dispositifs existants et les notions d'architecture, d'espace de la ville seront privilégiées. A ce titre, la proposition de créer des ateliers scolaires sur la programmation des grands ouvrages paraît très intéressante et sera suggérée dans ce cadre. Ces différentes structures de diffusion, qui se

développent et maillent progressivement le territoire, et les dispositifs renforcés auprès du public scolaire contribuent ainsi à combler le déficit en matière de connaissance de l'architecture et à développer auprès des plus jeunes une plus grande appropriation de « leur cité » et de la ville contemporaine.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63723

Rubrique : Architecture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3904

Réponse publiée le : 1er octobre 2001, page 5578